

CAHIER DES CHARGES POUR REDACTION DU RAPPORT DE STAGE ET DU MEMOIRE

L'article R811-28-3 du code de commerce pour les stagiaires administrateurs judiciaires et l'article R812-18-3 pour les stagiaires mandataires judiciaires disposent ainsi :

« Le stagiaire rédige un rapport de stage dans lequel il décrit les procédures auxquelles il a participé et les actes qu'il a accomplis ainsi qu'un mémoire de stage portant sur un sujet d'économie, de droit ou de gestion de son choix. Il remet ces documents au terme de son stage au maître de stage. »

I/ LE RAPPORT DE STAGE

A / Objectifs :

Les objectifs du rapport de stage sont les suivants :

- synthétiser l'expérience acquise en donnant des exemples concrets des différents travaux effectués
- développer une réflexion personnelle sur le positionnement attendu d'un professionnel et sur les enjeux identifiés de la profession à travers l'analyse de l'environnement

B / Rédaction :

Le rapport ne doit pas être une simple liste des missions effectuées mais une véritable réflexion sur les enjeux de la profession et les enseignements tirés lors de cette mise en situation professionnelle avec un éclairage particulier au regard des règles professionnelles et de la déontologie.

Formalisme du rapport :

Le rapport comportera :

- une page de garde où figureront :
 - Le nom de la structure d'accueil
 - Le nom et prénom du stagiaire et son numéro d'inscription sur le registre des stages
 - La date de début et de fin de son stage
- un sommaire paginé
- une page de remerciements
- des annexes dont 3 obligatoires :
 - 1 annexe constituée d'un organigramme
 - 1 annexe constituée d'une liste des travaux ou missions effectués contresignée par le maître de stage
 - 1 annexe constituée de l'attestation de fin de stage du maître de stage

Le rapport de stage comportera entre 15 et 20 pages maximum (hors remerciements, sommaire et annexe), et au maximum 50 pages avec les annexes.

Mise en page du rapport :

Police d'écriture : Arial

Taille de la police : 11

Interligne : simple

Marge à gauche et à droite : 2,5 cm

Marge en haut et en bas : 2, 5 cm

II / LE MEMOIRE

A/ Objectif :

Le mémoire de stage portera sur un sujet d'économie, de droit ou de gestion de leur choix.

Il devra cependant être en lien avec une ou plusieurs des missions effectuées dans le cadre de son stage.

B/ Rédaction :

Formalisme du mémoire :

Le mémoire comprendra :

- une page de garde où figureront le nom et prénom du stagiaire et son numéro d'inscription sur le registre des stages
- un sommaire paginé
- des annexes dont 1 obligatoire : 1 annexe constituée des recherches bibliographiques

Le mémoire de stage comportera entre 30 et 40 pages maximum (hors annexes) et au maximum 100 pages avec annexes.

Mise en page du mémoire :

Police d'écriture : Times New Roman

Taille de la police : 12

Interligne : simple

Marge à gauche et à droite : entre 2 et 2,5 cm

Marge en haut et en bas : entre 2 et 2, 5 cm

III/ L'audition

L'audition consistera en un oral de 30 min devant le Président et deux autres membres de la Commission.

La commission organisera 1 séance par an dédiée à ces auditions.

Le stagiaire devra transmettre au moins deux mois avant la commission pour laquelle il envisage d'être auditionné son rapport de stage et son mémoire.

Il devra transmettre ces deux documents de la manière suivante : 1 exemplaire en version numérique et 4 autres exemplaires en format papier imprimés en recto/verso et reliés.

Il recevra une convocation du secrétariat de la Commission nationale d'inscription et de discipline au moins 15 jours avant son audition.

L'audition consistera en une présentation de 15 min suivi de 15 min de questions de la Commission sur le mémoire et le rapport de stage mais également sur des sujets d'actualité dans le domaine du droit, de l'économie, de la gestion et de la déontologie des professions.

La présentation devra comprendre :

- une introduction succincte : rappel du contexte, de l'environnement, des objectifs
- les problématiques rencontrées au cours de son stage
- l'apport personnel et professionnel de ce stage